

**mars
2012**

'A U B E
SYNDICALE

UD AUBE
la
cgt

**Le lien
avec
les syndiqués**

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

Vos contacts

► **UD Aube :**

7, rue Desguerrois
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
E-mail :
udcgt10aube@orange.fr
Secrétariat :
Les lundis, mardis
et jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 12 h
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h

► **UL Troyes :**

Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence :
mercredi : 10 h à 12 h
et 14 h à 16 h
Permanence conseil
du salarié :
jeudi : 14 h/17 h

► **UL Romilly :**

Rue de la Boule-d'Or
Tél. 03 25 24 75 82
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
E-mail :
ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

► **UL Brienne :**

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97

► **UL Bar/Seine :**

Rue du Palais de justice

► **UL Bar/Aube :**

9 Rue du collège

► **USR :**

Tél. : 03 25 73 66 23
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
E-mail :
usrct.aube@orange.fr

1^{er} mai 2012



manifestons

ROMILLY-SUR-SEINE
10 H Bourse du Travail

BAR-SUR-AUBE
11 H Place de la Mairie

BRIENNE-LE-CHATEAU
10H30 devant la Mairie

TROYES
10H30 – Place Jean Jaurès

Le 1er mai 2012, à l'appel des syndicats
CGT, CFTD, FSU, FO, CFTC, Solidaires
et UNSA, participons massivement aux
manifestations unitaires dans toutes
les villes de France pour sortir de la
crise par le progrès social.

pour plus d'informations

Consultez...

UD AUBE
la
cgt

Un site Internet
pour notre département !

www.udcgt10.fr
restez connecté avec la CGT

UN OUTIL POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS !

1^{er} mai 2012

Après le premier tour de l'Élection présidentielle, vers un puissant 1^{er} mai pour les revendications, le progrès social et la solidarité internationale

Le résultat du premier tour de l'Élection présidentielle du 22 avril 2012 fait apparaître notamment :

- une participation importante des électrices et électeurs, manifestant ainsi leur volonté d'intervenir sur les choix structurant leur avenir ;
- un premier désaveu pour le Président sortant, Nicolas Sarkozy, qui n'obtient que 27% des voix ;
- une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale.

Le rejet de la politique antisociale et autoritaire, que Nicolas Sarkozy a menée durant 5 ans, est massif. Après les mobilisations nombreuses et importantes de 2009 et 2010, les salariés, les retraités et les privés d'emploi ont ainsi confirmé leur refus de payer la facture d'une crise économique dont ils ne sont pas responsables.

La CGT réaffirme ses dix exigences :

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
- Contrôler les aides publiques aux entreprises
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
- Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
- Stopper les suppressions d'emplois et rétablir la retraite à 60 ans
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
- Réformer la fiscalité en profondeur
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

La CGT ne se résout pas au vote pour le front national de millions d'électeurs, ce qui renforce la place de l'extrême droite dans la vie politique française. Nicolas Sarkozy et sa majorité y auront largement contribué en flattant les thèses de ce parti tout au long du quinquennat. C'est une voie dangereuse pour la cohésion du pays et la recherche de réponses favorables au progrès social.

La CGT continuera son combat contre les idées d'exclusion, du rejet de l'autre, pour le « travailler et vivre ensemble ». Ce combat appelle à la mobilisation de tous les syndicalistes.

Le 6 mai, les salariés sont de nouveau appelés aux urnes. Pour la CGT, au vu du bilan et des projets du président de la République, sa réélection ouvrirait, à coup sûr, une nouvelle séquence de lourds reculs sociaux inspirés des exigences patronales.

Battre Nicolas Sarkozy en élisant un nouveau Président de la République est nécessaire. C'est contribuer à créer un contexte plus favorable aux revendications et au progrès social qui nécessiteront toujours des mobilisations syndicales.

C'est réaffirmer la légitimité de l'action syndicale dans un pays démocratique.

C'est ouvrir de nouvelles possibilités pour intervenir dans la vie de l'entreprise et de la cité.

La CGT dénonce la provocation du président de la République qui vise à détourner et à récupérer le 1^{er} mai par l'annonce d'un rassemblement de ses partisans, à Paris, ce jour-là, sur le thème fallacieux du « vrai travail ». Cette opération n'a d'autre objectif que de diviser les salariés et stigmatiser leurs organisations syndicales.

Dans ce contexte, **la CGT appelle l'ensemble des salariés, retraités et privés d'emploi** à relever le défi qui est lancé en participant massivement aux manifestations syndicales unitaires du 1^{er} mai :

- pour conforter la place que les réponses aux revendications sociales doivent prendre dans les politiques à venir
- pour réaffirmer que la lutte pour le progrès social appelle à la solidarité de l'ensemble des travailleurs, quelles que soient leurs origines, leurs nationalités ou leurs croyances ;
- pour exiger que le progrès social soit placé au cœur des politiques européennes.

Fin 2012, les salariés des toutes petites entreprises voteront !

Un vote qui permettra de mesurer l'audience des organisations syndicales auprès des salariés des entreprises de moins de onze salariés.

Un vote sur sigle des organisations syndicales.

Salariés des entreprises de moins de onze salariés nous voterons, pour déterminer la représentativité entre les organisations syndicales, cette représentativité déterminera le poids de chaque organisation syndicale, leur permettant d'être représentative pour signer ou ne pas signer des accords, des conventions collectives applicables ensuite dans les entreprises, pour notre travail, nos conditions de travail et de rémunération.

Hier des syndicats pouvaient ne rien représenter et signer des accords pas très favorables aux intérêts des salariés.

Demain, si nous nous en donnons les moyens, nous pourrions mieux peser par ce vote en choisissant l'organisation syndicale que nous estimerons la mieux à même de nous représenter.

Notre vote exprimera notre volonté, comme dans l'artisanat, de voir se mettre en place dans tous les secteurs (professions libérales, économie sociale...) des commissions paritaires territoriales de même nature.

Nous voterons CGT pour demander une égalité de droit pour les salariés des TPE, identiques aux droits des grandes entreprises. Avec plus de formation professionnelle, un déroulement de carrière, des actions sociales (prévoyance, chèque déjeuner, arbre de Noël, carte avantage culturelle, etc.), analyse économique du secteur, aide au reclassement, égalité homme femme...



Mail : contact@artisanatcgtca.fr
Site : <http://artisanatcgtca.fr>

Une initiative est prévue le 16 mai à Troyes

Négociation Compétitivité-emploi

Le Medef diffère mais ne renonce pas à ses ambitions

Le Medef espérait obtenir un accord. Cela n'est pas le cas.

La CGT s'en réjouit, elle qui avait mobilisé en ce sens en informant les salariés et en les invitant à s'exprimer avec leurs représentants. D'autres acteurs ont également manifesté leur opposition à ces accords. Le Medef a dû tenir compte de ce rapport de force.

Pour autant, le danger existe toujours.

Une prochaine réunion est fixée au 16 mai.

Le texte proposé par le patronat aujourd'hui même n'a pas évolué sur les aspects fondamentaux.

Le Medef entend toujours imposer la flexibilité aux salariés et s'affranchir de tout risque juridique. Comme précédemment, il s'agit de baisser les salaires et de faire varier la durée du travail en échange d'un hypothétique engagement à maintenir l'emploi.

La libéralisation du licenciement reste singulièrement en ligne de mire.

Gêné par les normes internationales qui pourraient invalider le texte, le Medef cherche la parade en remplaçant le terme de licenciement par celui de « rupture sui generis ». Le but du patronat est d'empêcher l'intervention du juge sur le bien-fondé du licenciement, et d'échapper aux règles applicables aux entreprises en matière de licenciement économique.

Le patronat refuse toujours de s'engager sur des « contreparties ». Pas un mot sur les dividendes, les actionnaires ou la responsabilité des groupes.

Il pousse la provocation en refusant toute sanction en cas de non respect des engagements de l'entreprise ou de fausses informations sur la situation économique.

Ce projet s'inscrit dans une logique commune à toute l'Europe à laquelle les syndicats européens avec la Confédération Européenne des Syndicats s'opposent : celle de la cure d'austérité et de la déréglementation du travail.

Les salariés ont toutes les raisons de continuer à mettre cette négociation sous surveillance. La CGT poursuivra dans ce sens en informant et en mobilisant pour d'autres réponses à la crise actuelle. D'ores et déjà, elle appelle les salariés à se mobiliser dans l'unité pour l'emploi, les salaires, la protection sociale à l'occasion du 1er mai.

Une femme accède à la présidence du Tribunal des Prud'hommes de Troyes



Hélène Goncalves est née à Troyes en la belle année 1968. Elle y a fait ses études secondaires, part à Colmar faire un DUT en Carrières Juridiques. Cette jeune femme est restée en Alsace exercer dans les assurances chez un agent général.

De retour dans sa ville natale en 2002, elle intègre la Macif et rejoint la CGT où elle fait ses premiers pas. Elle réalise les formations de 1^{er} et 2^{ème} niveau, avec notamment David Morin, Bruno Rossi, Bruno Charrier et Sylvie Berthoux pour ne citer qu'eux.

C'est donc bien logiquement qu'elle est proposée aux élections prud'homales en 2008. Éluë, Hélène s'adapte rapidement à sa

nouvelle fonction de conseillère et se passionne pour le droit social et la défense des salariés.

Sa rigueur, sa curiosité intellectuelle, son esprit d'analyse conjugués à son militantisme l'ont naturellement portés au plus haut échelon du Tribunal des Prud'hommes. Avec une double médaille : première femme de la CGT à accéder à cette importante fonction et première femme dans cette instance. Il aura fallu attendre le 21^{ème} siècle pour qu'une femme accède enfin à la présidence du Tribunal des Prud'hommes de Troyes !

La CGT peut s'enorgueillir et renouveler ses félicitations et sa fierté à cette militante.

UD AUBE www.udcgt10.fr

la
cgt

Un site internet
pour notre département !

www.udcgt10.fr
restez connecté avec la CGT

- Actualité
- Publications
- Structures
- Adhésions
- Contacts

Un outil pour répondre à vos besoins !



La VO Impôts 2012 est disponible

Ne déclarez pas un euro de trop !
La VO Impôts 2012 :
le guide fiscal du contribuable

Agenda

8 juin
Congrès de l'UL de Bar/Aube

4/5 octobre :
Congrès de l'UD de l'Aube

13 novembre:
Congrès de l'UL de Troyes

2013
18/22 mars: Congrès confédéral

LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Credit Photo: Gaillard Unisys / J. Bresson

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des évaluations intervenant sur les contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisation variable. Intégrée Régie pour le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Red de Fond - 79007 Niort cedex 9.



LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE